

La lutte contre les exclusions au cœur du développement local

La Maison d'économie solidaire (2^e partie)

La première partie de ce dossier (*Réponse* n° 89 de décembre 2008) présentait l'histoire de la Maison d'économie solidaire du Pays de Bray des origines à 2004. Voici la suite car l'outil de gestion réalisé n'est pas en effet un aboutissement mais le moyen de poursuivre un projet de développement de territoire.

Après la construction d'un lieu et l'organisation d'une gouvernance commune, pour entreprendre autrement, toute l'équipe de la Maison d'économie solidaire (Mes) doit se recentrer sur le sens de son action pour élaborer des scénarii d'avenir. « *Demain le Pays de Bray* » va le formaliser par la mise en jeu d'une volonté de partenariat, de dialogue et de coopération qui devient une méthode.

« *Demain, le Pays de Bray* » : impulser des dynamiques territoriales d'entreprise

Autour de la table, des institutionnels du territoire, du département et de la région, des experts : techniciens, entrepreneurs... rejoignent les équipes de la Mes. Des universitaires sont mis à contribution pour mettre des concepts sur les actes, pour comprendre cette action et pouvoir en transmettre des clés. Le centre de transfert de l'université Jules-Verne d'Amiens (Verne Ader) est contacté. Des enseignants chercheurs s'intègrent au groupe. Parmi eux, Jean-Pierre Girard, enseignant chercheur et doyen de la faculté des sciences économiques et de gestion d'Amiens, va occuper une place particulière. Le travail peut commencer.

Au cours de l'année 2004, un appel à projet du Fonds social européen (FSE) sur la problématique « *Emploi et Territoires* »⁽¹⁾ va donner un cadre et des moyens à la réflexion de ce groupe d'étude.



Photos : DR

△ Le 11 mai 2006, l'équipe d'encadrement de la Mes présente le projet « *Demain le Pays de Bray* » ; de gauche à droite : Nadine Patrelle (axe services à la personne), Elisabeth De Oliviera (axe artisanat), M. Grousset (maire de Sérifontaine), François Hrcck (axe tourisme vert), Rachid Cherfaoui (axe services aux entreprises). Et ci-dessus, l'assemblée générale du 11 mai 2006 qui va voter le projet « *Demain le Pays de Bray* ».

(1) Voir dans *Réponse* n°88, l'article sur l'École de l'entrepreneuriat en ESS de Montpellier.



Verne Ader

Le centre de transfert Verne Ader a pour mission de favoriser les relations entre l'université pluridisciplinaire de Picardie, Jules-Verne, et le milieu économique régional (entreprises, administrations, collectivités) à travers l'Association pour le développement de l'enseignement et de la recherche (Ader). Pour tout renseignement Sébastien Rouillard peut être contacté.

Centre de transfert Verne-Ader, Université de Picardie Jules-Verne
33, chemin du Thil, 80025 Amiens Cedex 1. Tél. : 03 22 82 72 48.

◁ Le projet « **Demain le Pays de Bray** » développe les métiers de l'environnement...

... des métiers de service à la personne (exercice de manipulation avec un lève-malade)...

... des projets d'aménagement du territoire...

... mettant en valeur son patrimoine naturel : les tourbières.

donner du sens ». Elle aura lieu dans le hangar à matériel de la Mes. A la surprise générale, l'engouement des participants sera tel que les organisateurs devront prolonger les échanges tard dans la soirée, bien au-delà de l'heure prévue.

Cinq projections pour inscrire le projet dans l'avenir

Cinq axes de développement sont aussitôt mis en chantier. Ils constituent des entrées thématiques indispensables pour mieux identifier les besoins en matière d'emploi et de formation et pour préparer le territoire aux enjeux de demain. Ce double objectif implique la mobilisation d'un grand nombre de structures et d'acteurs qui œuvrent sur le Pays de Bray. Tous sont invités à concevoir en commun les stratégies et les outils de développement utiles aux projets à venir au cœur desquels la Maison d'économie solidaire inscrit les personnes en difficulté.

L'axe 1 : « Développement du tourisme vert et des métiers liés à l'environnement » témoigne d'une prise en compte humaine de la préoccupation environnementale intégrant le bien-être des habitants, le développement durable du pays, la sensibilisation citoyenne, la création de nouveaux produits respectueux des hommes et de l'environnement, l'optimisation de la fréquentation et l'amélioration de l'accueil dans le secteur du Pays de Bray. Sur cet axe, avec la création d'un label « *Actif en Bray* », une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et des moyens innovants de formations se profile. La création du Certificat d'aptitude professionnelle agricole (Capa) – Entretien de l'espace rural en Pays de Bray – est à l'ordre du jour ainsi qu'une recyclerie du Pays de Bray avec un projet de formation lié aux métiers du recyclage. Une étude de la création d'une filière

« *Demain, le Pays de Bray* », seul projet retenu par le FSE en Picardie, peut entrer en action. Il s'attache à identifier les besoins en matière d'emploi et de formation sur le territoire du Pays de Bray pour préconiser des mises en œuvre très concrètes et objectives. Quels sont les points faibles et les points forts du territoire ? Quelles propositions pour remédier aux faiblesses ? Comment valoriser et utiliser les forces ? Début 2005, une cellule de pilotage est constituée pour mettre en fonction et suivre les outils d'évaluation et d'ingénierie sociale qu'il formalise.

Une intervention mémorable de Jean-Pierre Girard économiste de l'université d'Amiens formalise cette démarche en référence à l'Économie sociale et solidaire. Une conférence est organisée : « *Comment s'y prendre autrement pour*

bois pourrait permettre la réutilisation des bois de haies qui pourrait être à la fois une action de gestion de l'environnement et une ressource pour alimenter une filière énergétique locale. Anticipation en matière d'emploi et de formation, un accueil des publics de la Fédération des œuvres laïques est en projet... Pour valoriser le caractère exceptionnel de ce territoire, la construction d'une plate-forme pour camping-cars haute qualité environnementale est à l'étude ainsi que la réalisation d'un site touristique des tourbières de Saint-Pierre ès Champs (Pays de Bray-Oise).

L'axe 2 : « Revitalisation et développement de l'artisanat » souhaite proposer aux cent soixante quinze artisans du Pays de Bray picard une nouvelle approche du développement. « *L'objectif est de trouver, avec nos partenaires et les acteurs économiques locaux, des propositions d'action et les adapter au fur et à mesure qu'on les met en place à la réalité du terrain. Un des objectifs majeurs est que les artisans échangent entre eux les problèmes, les inquiétudes ou leurs besoins car il est possible de trouver des solutions collectives* »⁽²⁾.

Courant 2009, 18 artisans doivent ainsi être accueillis pour une formation conduite avec la Chambre des métiers sur l'évaluation des risques professionnels. Des formations au développement durable sont aussi prévues. Le soutien à la création et à la reprise d'entreprises est à l'ordre du jour, une convention de partenariats entre structures d'insertion par l'économie et structures commerciales est mise en place et, enfin, une veille économique est installée pour mesurer les résultats.

L'axe 3 : « Services à la personne » doit permettre la création d'une vingtaine de nouveaux emplois. « *Les travaux que nous avons menés depuis le début du projet ont abouti par exemple à la mise en place d'un service de portage de repas à domicile et à la mise en synergie de l'ensemble des acteurs du champ des services à la personne sur le territoire du Pays de Bray* »⁽³⁾.

En matière de formation, des formations d'assistante de vie aux familles (diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale) sont proposées et un projet pilote de formation à la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences soutenu par la région Picardie est en chantier.

En matière de développement, une collaboration entre Pays de Bray service et une association, l'Office privé d'hygiène sociale, permet aujourd'hui d'assurer un service de portage de repas à domicile dans le Pays de Bray. Un nouveau service d'entretien des espaces verts est en fonction et un projet de crèche à l'Institut national de l'environnement et des risques industriels est à l'étude : il s'agirait d'une crèche d'entreprise élargie aux activités de service.

En matière de management, un projet de mutualisation de quatre structures de services à la personne est en cours. Une labellisation de la qualité des pratiques sociales de la Mes est lancée au travers d'une démarche pour obtenir le Label Qualirei de la Fédération nationale des entreprises d'insertion⁽⁴⁾.

L'axe 4 : « Accompagnement de l'émergence d'une zone d'activité de Sérifontaine »⁽⁵⁾ s'inscrit dans le projet initié par la mairie et les institutionnels pour tenter de revitaliser cette zone industrielle historique mais en difficulté. Le projet implique le département de l'Oise, la région Picardie, l'Europe et de nombreux autres acteurs avec au centre, comme toujours, des personnes laissées en difficulté par les évolutions socio-économiques modernes. Un agenda 21⁽⁶⁾ est mis en oeuvre pour mieux concilier développement économique, cohésion sociale, protection et valorisation environnementale. « *Si nous dotons, dès sa création, une zone d'activité d'un outil de promotion de l'emploi, d'accompagnement des entreprises et de formation des futures opérateurs du territoire, alors nous réussirons mieux à faire en sorte que cette zone d'activité prospère et profite au bassin de vie. Par ailleurs les synergies qui peuvent s'opérer grâce à cette animation*

(2) Elisabeth De Oliviera, responsable de l'axe artisanat et animatrice économique à la Chambre des métiers.

(3) Nadine Patrelle, responsable de l'axe services à la personne et directrice déléguée de la Maison d'économie solidaire.

(4) Cf Réponse n°71, avril 2007 : « Nul n'est inemployable ».

(5) Petite ville de 2700 habitants, qui accueille l'usine de Tréfinmétaux (440 salariés, plus un centre de recherche de 40 personnes), apparue en 1835 spécialisée dans les métaux non ferreux. On y trouve également une fabrique de médicaments (Organon, 240 salariés) ainsi que la société Servisœuf qui emploie 90 personnes.

(6) L'Agenda 21 (ou Action 21) est un plan d'action pour le XXI^e siècle adopté par 173 chefs d'Etat lors du sommet de la Terre de Rio en 1992. Ce plan d'action décrit les secteurs où le développement durable doit s'appliquer dans le cadre des collectivités territoriales.

La cellule de pilotage de « Demain le Pays de Bray »

Rachid Cherfaoui, directeur de la Maison d'économie solidaire est l'animateur de cette équipe qui associe :

- Eloïse Bertogli, chargée de mission pour le schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire du conseil régional de Picardie,
- Patricia Mekerke, chargée de mission de la commission économique de la Communauté de communes du Pays de Bray,
- Jean Pierre Girard, enseignant chercheur de l'université Jules-Verne de Picardie,
- Chantal Amick, chargée de mission insertion du conseil général de l'Oise,
- Henriette Wadoux, coordinatrice emploi-formation de la direction départementale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle.

permanente sont en elles-mêmes génératrices de réussites et de nouvelles activités ⁽⁷⁾. »

La Maison d'économie solidaire est associée à la construction de lots immobiliers sur cette zone de Sérifontaine où une antenne de la Mes et de Pays de Bray service doit être implantée. Une aide spécifique doit être apportée aux artisans pour s'y installer ainsi qu'une formation pré-qualifiante adaptée aux besoins des territoires, mise en place au début de septembre 2009.

L'axe 5: « Service rendu aux entreprises » vise à répondre à leurs nouveaux besoins de main d'oeuvre en qualifiant et en professionnalisant les personnes en recherche d'emploi pour les rendre disponibles. « *La stratégie pour nous est de ne pas poser comme pré-requis la qualification (nous n'avons pas aujourd'hui ces profils mobilisables de suite sur notre territoire) mais d'inventer avec ces entreprises un processus qui mènera à terme à la qualification des opérateurs du territoire. L'enjeu pour nous est d'identifier une offre suffisante pour mobiliser et articuler nos ressources, celles des entreprises concernées et celles des pouvoirs publics partenaires* ⁽⁸⁾. »

Malgré des contacts fructueux avec Danone, le service aux entreprises est le développement actuel le plus délicat. En raison du manque de

gestion de leurs budgets de formation et des budgets « achats externes » sur lesquels se gèrent les services, faire déboucher les contacts avec la Mes sur des projets concrets reste difficile.

La stratégie de développement de la MES intègre des partenariats

L'inscription de la Mes s'est faite « *en marchant* », au Pays de Bray, dans l'action, dans un tissage de liens et une évaluation permanente de « *la bonne distance* » avec les partenaires et les institutionnels. Le projet stratégique de ses promoteurs, dans une certaine tradition de la démarche de l'insertion par l'économie, la positionne comme une force de propositions auprès des institutionnels, en évitant la dépendance à des moyens ou à des décisions externes susceptibles de faire obstacle à ses projets. Adhérente au comité national des entreprises d'insertion et à leur union régionale, la Mes partage l'objectif d'efficacité et d'autonomie de ces réseaux. Si la commune de La Chapelle-aux-Pots et la communauté de communes sont actionnaires et parties prenantes de la maison dans une logique d'intérêt mutuel, le conseil général présidé par Yves Rome et le conseil régional présidé par Claude Gewerck ne le sont pas à qualité.

Quand des projets impliquent des partenariats naturels, ceux-ci s'engagent de part et d'autre sans état d'âme. Ainsi quand une Maison de l'emploi et de la formation (Mef) s'installe dans la région Picardie, guichet unique du plan régional d'emploi et de formation ⁽⁹⁾, la Mes accueille l'antenne Mef du Pays de Bray. La seule condition posée sera sa participation au bureau de la Mef. Hébergeant déjà la Mission locale, les Assedic, la Chambre consulaire, la MEF du Pays de Bray va devenir d'emblée l'une des antennes de la région dont le fonctionnement est le meilleur. De la même façon la participation au Plan régional de développement de l'économie sociale et solidaire s'est faite sans question, constituant un engagement cohérent avec les actions poursuivies à la Mes et en accord avec son projet stratégique. La participation au Conseil de développement durable de l'Oise – mis en place par le Conseil général comme lieu de concertation sur des projets de développement durable autour de l'agenda 21 – a été l'occasion pour Rachid Cherfaoui, associé à ce conseil en tant que personnalité de la société

(7) Monsieur Grousset responsable de l'axe Sérifontaine, maire de la ville.

(8) Rachid Cherfaoui responsable de l'axe services à l'entreprise, président de la Maison d'économie solidaire

(9) Il s'agit d'une suite de la loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale, dite loi Borloo.

civile, de faire passer une auto saisine sur une clause d'insertion pour les marchés publics du conseil général: «*j'apporte ma pierre à l'action territoriale et c'est une intervention en cohérence avec les projets de la Mes*». De telles collaborations doivent être compatibles avec le sens porté par une telle structure. C'est donc en tant qu'entrepreneurs référés à un projet stratégique que les responsables de la Maison d'économie solidaire dialoguent avec les institutions.

Des dynamiques de structuration permanentes

Les hommes passent, les institutions demeurent. Pour poursuivre ce travail de mise en cohérence et protéger l'ensemble des risques que feraient courir à la Maison d'économie solidaire l'excès de personnalisation de sa gouvernance, une évolution de la SCIC est à l'étude. Rachid Cherfaoui laisserait ses fonctions de président directeur général actuelles, pour assurer une fonction

politique de président, fonction de représentation et d'orientation des projets. Nadine Patrelle, actuelle directrice adjointe, deviendrait la directrice générale et serait responsable de la logistique des fonctionnements et des productions internes. Entre jaillissement des idées, permanence des structures et anticipation de l'avenir, il s'agit d'adapter les formes de gouvernance à la complexité d'un développement durable intégrateur des relais et des transmissions utiles.

De l'insertion au développement local et de la recherche au développement durable, c'est toute la palette des plus values de l'économie sociale qui se décline au sein de la Maison d'économie solidaire du Pays de Bray. S'ancrer au Pays de Bray pour mieux s'inscrire dans le monde, c'est sans doute le message déjà ancien du poète navigateur Bernard Moitessier après l'une de ses circumnavigations: «*C'est le port d'où l'on part et celui où l'on revient qui donne sens à un périple autour de la terre*⁽¹⁰⁾». ● **Jean-Luc Souchet**

(10) *Bernard Moitessier, La Longue Route, Arthaud, 1971.*

L'institut Godin

Entrepreneurs, chercheurs et acteurs de l'économie sociale et solidaire associés dans une démarche de recherche-action

En 2005, Jean-Pierre Girard, doyen de l'UFR de sciences économiques de l'université Jules-Verne impliqué dans le projet, propose à la Mes d'accueillir un étudiant en master d'économie, Nicolas Chochoy. Il souhaite réaliser son mémoire autour d'une recherche sur les initiatives qu'elle abrite. L'intérêt et les enjeux d'un tel partenariat apparaissent très vite. Quand cet étudiant s'engage dans une thèse de doctorat, la région Picardie appuiera la démarche de ce doctorant en l'engageant comme chargé de mission sur l'économie sociale et solidaire. Des idées sont en germe.

Constatant le rôle économique et la réussite concrète des organisations relevant de l'économie sociale et solidaire, certains entrepreneurs commencent à exprimer en effet «*le besoin d'innover afin de garantir la pérennité des pratiques solidaires au sein de leurs entreprises et par là même, assurer l'avenir de leurs structures*»⁽¹⁾. Partant de ce constat, une expérimentation débute en septembre 2006. Elle débouche

(1) *Interlocuteurs du projet : Rachid Cherfaoui, président, par ailleurs président directeur général de la Maison d'économie solidaire du Bray (SCIC), Jean-Pierre Girard, vice-président, par ailleurs enseignant chercheur et doyen de la Faculté d'Economie et de Gestion d'Amiens, Nicolas Chochoy, directeur de l'Institut Godin, par ailleurs doctorant en sciences économiques. Présentation de l'institut www.institutgodin.fr*

sur la création de l'association « *Institut Jean-Baptiste André Godin* »⁽²⁾ le 18 juin 2007. Nicolas Chochoy, en phase terminale de sa thèse d'économie, devient alors le directeur de cet organe mutualisé de recherche et développement en économie sociale et solidaire.

Cette structure originale associe des entrepreneurs, des universitaires et des acteurs institutionnels territoriaux pour travailler à concevoir les produits, les protocoles et les concepts de l'économie sociale et solidaire de demain. Elle se donne pour champ dans un premier temps la Picardie. Des projets d'extension de son activité au niveau transrégional, national et européen ne sont pas écartés.

A la base de la démarche que l'Institut met en acte, il y a la sélection par les entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire de thèmes qui, dans le cadre du développement économique de leur entreprise, peuvent faire l'objet d'une recherche en matière économique ou juridique. Sur les travaux de recherche et de développement ainsi repérés sont affectés des étudiants, accompagnés, du côté de l'université par un directeur de recherche – maître de conférences ou professeur – et du côté de l'entreprise par « *un référent entreprise* », identifié comme tuteur de recherche.

Cette recherche s'inscrit obligatoirement dans le cadre d'une thèse validée par les écoles doctorales de référence ou par un master-2. Elle participe à l'obtention de ces diplômes. Le sujet de thèse de chacun des doctorants doit entrer dans le cadre défini par le conseil d'administration de l'association Institut Godin, en accord avec les écoles doctorales de référence. Il est également validé par un conseil scientifique constitué de personnalités non adhérentes à l'association. L'Institut Godin met comme condition à son habilitation que soient mises en avant des pratiques solidaires dans le développement et la recherche de nouveaux produits ou protocoles.

Chaque travail de recherche pour lequel une aide spécifique est apportée à l'étudiant, a pour vocation, outre un élargissement universel des connaissances, de bénéficier aux entreprises adhérentes. Pour construire la cohérence globale des démarches portées et animées par l'Institut Godin, chaque doctorant encadre quatre ou cinq étudiants en master et s'assure que leur approche

Les objectifs de l'Institut Jean-Baptiste André Godin

- Développer les programmes de recherche des organisations qui mettent en œuvre des pratiques d'économie solidaire.
- Accueillir des étudiants de master 1 et master 2 ainsi que des doctorants dans le cadre de leur projet de recherche.
- Mettre en relation étudiants et organisations dans le cadre de stages.
- Mutualiser la recherche des organisations adhérentes.
- Rechercher des solutions innovantes pour le développement des organisations adhérentes.
- Valoriser la recherche en économie sociale et solidaire.
- Bonifier la rémunération des étudiants en stage et en thèse.



© Franek Rousset

△ Le pavillon central du Palais social, édifié par Jean-Baptiste Godin, l'un des pionniers de l'économie sociale.

Institut Jean-Baptiste Godin

6, Rue des hautes cornes
80000 Amiens

03 22 72 49 53
institutgodin@gmail.com
www.institutgodin.fr

met bien en évidence la plus value des pratiques solidaires dans chacun de leurs travaux spécifiques. Le 27 novembre 2008, un tableau de bord des outils d'observation et d'évaluation des pratiques solidaires est proposé aux entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire à l'occasion d'une journée d'étude réalisée par l'Institut.

L'ensemble des productions labellisées « *Institut Godin* » (mémoires de 3^e cycle, thèse, communication, produit spécifique...) doit être mutualisé et diffusé auprès de tous les adhérents. Le co-financement des bourses des étudiants par les entreprises et l'Institut Godin doit rendre lisible les engagements dans ce système et légitimer leurs dif-

férents acteurs. Le public visé par cette association est constitué par les entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire, les chercheurs universitaires, les étudiants (en économie, en droit, en sociologie... etc.), ainsi que toutes les personnes physiques ou morales intéressées et sensibles aux pratiques solidaires. ●

Jean-Luc Souchet

(2) Du nom du fondateur du Familistère, Jean-Baptiste André Godin, fils d'un artisan de village, serrurier lui-même, parfait autodidacte et génial entrepreneur. De socialiste et fouriériste, Godin devient réformiste et expérimentateur parce qu'il est convaincu qu'un progrès social peut accompagner le progrès technique et scientifique ; il veut ainsi concilier les moyens de créer les conditions du progrès avec la quête de valeurs absolues, le travail, la solidarité, l'équité, la liberté, le devoir. Voir article pages 13 et suivantes.



◁ L'aile gauche du Familistère Godin, reconstruite après la Grande Guerre. Au premier plan, l'Oïse.

◁ La cour de l'aile droite du pavillon central : à chaque étage, une galerie dessert les logements.

◁ Statue de Jean-Baptiste Godin, inaugurée le 2 juin 1889, un an après son décès, sur la place du Familistère.

Photos : © Franck Rousset

Le Familistère Godin

L'utopie réalisée

Jean-Baptiste Godin (1817-1888), créateur de la manufacture des fameux poêles et inspiré des idées de l'utopiste Charles Fourier, a bâti à partir de 1859 le Familistère ou Palais social à Guise (Aisne). Le musée du site témoigne d'une expérience autogestionnaire unique au monde, qui dura près d'un siècle.

Jean-Baptiste Godin naît le 26 janvier 1817 à Esquéhéries, petit village proche de Guise (Aisne). À l'âge de onze ans, il quitte l'école pour rejoindre l'atelier de serrurerie de son père. En 1835, il entame son tour de France de compagnon. De Meaux à Marseille en passant par Bordeaux, il va découvrir la journée de quinze heures, le travail des enfants, les logements insalubres. Comme nombre de ses contemporains, Godin est révolté par ce qu'il observe. « *Je voyais à nu les misères de l'ouvrier et ses besoins, et c'est au milieu de l'accablement que j'en éprouvais que, malgré mon peu de confiance en ma propre capacité, je me disais encore : si un jour je m'élève au-dessus de la condition de l'ouvrier, je chercherai les moyens de lui rendre la vie plus supportable*

et plus douce, et de relever le travail de son abaissement », écrira-t-il par la suite ⁽¹⁾. Il retourne dans l'atelier familial en 1837 et s'installe à son compte trois ans plus tard pour se lancer dans la fabrication d'appareils de chauffage. Il a l'idée de remplacer la tôle par la fonte dans la fabrication des poêles. Le succès commercial l'amène à créer sa propre fonderie en 1842.

Un « Palais social » pour loger les ouvriers

La même année, Godin découvre le socialisme utopique de Charles Fourier (1772-1837) en lisant un article dans *Le Guetteur de Saint-Quentin* : « *Pour la première fois, je trouvais la pensée affirmant la justice et les lois de son équilibre*

(1) Guy Delabre et Jean-Marie Gautier, *Vers une république du travail*, J.B.A. Godin (1817-1888), édit. de la Villette (2000).



△ La piscine du Familistère. Un plancher mobile permettait de faire varier la profondeur en fonction de la classe d'âge des apprentis nageurs.

▷ La mercerie du Familistère en 1901.

▽ Diplôme.

applicable à toutes les actions humaines ; Fourier avait donc immédiatement ce mérite à mes yeux d'être le premier des réformateurs qui, écartant tout préjugé de caste, cherchait la réalisation de la justice, de la liberté et du bonheur pour tous sur la terre »⁽²⁾. L'industriel installe sa fonderie à Guise en 1846. Après avoir perdu le tiers de sa fortune dans le financement d'une communauté fouriériste à Houston au Texas, il décide d'appliquer lui-même des « essais de réformes sociales ». Son premier « essai » fut un coup de maître. Il décide d'édifier, dans une boucle de l'Oise, le Familistère⁽³⁾, un « Palais social » pour loger sans hiérarchie les ouvriers et les ingénieurs de l'usine et leurs familles dans des conditions d'hygiène et de confort exceptionnels pour l'époque.

L'école laïque, gratuite et mixte

Les Familistériens disposent de l'eau courante et de toilettes à chaque étage. Seule la taille de la famille est prise en compte dans l'attribution du logement. De plus, les résidents bénéficient d'équipements sociaux et culturels : crèche, école gratuite laïque et mixte, bibliothèque, kiosque à musique, théâtre à l'italienne, jardins et même une piscine chauffée ! Les écoles du Familistère précéderont de vingt-cinq ans les lois

de Jules Ferry. Godin ouvre des magasins coopératifs, au grand dam des commerçants de Guise. Chaque appartement donne à la fois sur l'extérieur et sur la cour intérieure pour faciliter les relations de voisinage. « Au Familistère, 1 500 personnes peuvent se voir, se visiter, vaquer à leurs occupations domestiques, se réunir dans des lieux publics et faire leurs approvisionnements sous galeries couvertes, [...] sans avoir jamais plus de 160 mètres à parcourir », écrit-il avec fierté en 1871. La construction s'étalera de 1859 à 1882. Le Palais social est composé d'un pavillon central et de deux ailes latérales en brique rouge. Le service médical et la pharmacie mutualiste occupent le rez-de-chaussée du pavillon central.

Le Familistère, une prison de verre ?

Les bâtiments sont reliés entre eux et à l'extérieur par dix passages donnant accès à une cour intérieure ornée de mosaïques et aux escaliers d'angles. À chaque étage, une galerie dessert les logements. Le tout est éclairé par la lumière du jour amenée par une verrière. « On partageait le balcon, on s'installait et on discutait là. On sortait les instruments de musique et il y avait toujours du café de prêt », témoigne Fernand Patte, un ancien familistérien. Le Palais social vaut

(2) Jean-François Draperi, Godin, inventeur de l'économie sociale, édit. Repas (2008).
(3) Le Familistère est un néologisme formé par Godin à partir des mots « famille » et « phalanstère », l'habitat communautaire imaginé par Fourier.



pourtant à son créateur de nombreuses critiques. Certains fustigent cette « caserne sociale ». Émile Zola parle de maison de verre. Ainsi, laver son linge à domicile, alors qu'une buanderie est prévue à cet effet, coûte une amende de 10 francs ! Mais cet étrange règlement doit être restitué dans le contexte social de l'époque où l'hygiénisme s'oppose à l'insalubrité. Le Familistère est un lieu de vie choisi par les ouvriers de l'usine. La majorité d'entre eux n'y habitent pas, soit par choix ou par manque de place. À la différence des mineurs des Houillères du Nord, les ouvriers du Familistère de Guise sont collectivement propriétaires des logements.

Godin précurseur de l'économie sociale

L'action sociale de l'industriel ne s'arrête pas là. À partir de 1877, tout salarié de l'usine peut adhérer à une caisse de prévoyance mutuelle, qui couvre la maladie, les accidents du travail et la retraite. Par le seul versement d'une cotisation mensuelle variant de 1 à 2,50 francs, les familles bénéficient « de la visite du médecin de leur choix, quand elles le jugent à propos, d'une subvention variant de 1 à 5 francs, suivant le chiffre de la cotisation du sociétaire privé de son travail pour cause de maladie, (...) et aux médicaments nécessaires ». Godin imagine un système de protection sociale préfigurant notre Sécurité sociale par la couverture des risques et le mode de fonctionnement (gestion paritaire, financement par cotisations sociales). En 1880, les statuts de l'Association coopérative du capital et du travail sont déposés. La propriété de l'entreprise passe ainsi progressivement dans les mains du personnel, grâce à un système d'actionnariat reposant sur la participation aux bénéfices. Godin associe la coopération d'habitat, de consommation et de travail, l'épargne et la mutualité. Certains historiens voient en lui l'inventeur de l'économie sociale ⁽²⁾. L'Association vivra pendant près de 90 ans, survivant à la mort de son fondateur (1888), à deux guerres mondiales et à la crise économique de 1929. Cruel paradoxe, l'année 1968 sonne le



◁ « L'appartement historique ». Son cabinet de toilette.

▽ Pièce sur cour intérieur de « l'appartement historique ». Cuisinière et poêle proviennent de la manufacture (voir citation).



glas de cette expérience autogestionnaire.

L'usine Godin est alors reprise par une société anonyme, qui vend les logements du Palais social aux locataires occupants ou à des bailleurs privés. Une cinquantaine de familistériens y vivent toujours. Le théâtre et les écoles sont gérés par la ville de Guise. Depuis 2000, le Conseil général de l'Aisne a entrepris un vaste programme de conservation et de revalorisation, baptisé « Utopia », qui comprend la restauration des édifices classés monuments historiques (Palais social, théâtre, économats, lavoir et piscine), la restructuration de l'habitat et la création d'un musée de site, ouvert au public depuis 2006. ●

Franck Roussel

◁ l'un des modèles du fameux poêle Godin : le caloriphère n° 140, dit « poêle phare », de 1898.

Familistère

accueil des économats, 262 Familistère aile droite, 02120 Guise. Fermé le lundi. Tél. : 03 23 61 35 36. www.familistere.com